

La faculté de Droit, Sciences économiques et de gestion s'inscrit dans une démarche de renforcement des liens entre le monde universitaire et le monde professionnel. L'ouverture de 14 de nos formations à l'alternance, changement novateur dans notre faculté, est une marque de cette volonté de continuer à consolider encore plus les relations entretenues avec les sphères entrepreneuriales. En outre, la participation de plus de 250 vacataires professionnels dans toutes nos formations ne fait qu'appuyer notre volonté de préparer nos étudiants à intégrer au mieux le monde professionnel.

Nos étudiants, c'est-à-dire vos futurs collaborateurs et partenaires, ont besoin de vous.

Par le versement de la taxe d'apprentissage à notre faculté, vous contribuez au renforcement de leur cursus et vous nous aidez à continuer à développer nos formations en corrélation avec vos besoins.

Toutes nos équipes et tous nos étudiants se joignent à moi pour vous remercier pour votre implication et votre soutien.

Merci !

Pierre-Louis BOYER,
Doyen



Faculté de Droit,
Sciences économiques
& de gestion

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen
72085 LE MANS Cedex 9

Contact (Pôle professionnalisation) :

Sandrine ROHÉE
TÉL : 02 43 83 31 14

alternance-ecodroit@univ-lemans.fr



Faculté de Droit
Campus de Laval

Le Mans Université

52 rue Calmette et Guérin - BP 2045
53020 LAVAL Cedex 09

Contact : Campus de Laval

Marina LE ROUX
TÉL : 02 44 02 25 06

alternance-droit-laval@univ-lemans.fr



TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

Soyez le soutien de nos étudiants !

- 2 campus : Le Mans & Laval
- Licences Professionnelles, Masters, Diplômes Universitaires
- Formations en alternance : Apprentissage et Contrat de professionnalisation

Site Internet : ecodroit.univ-lemans.fr

LinkedIn : [Faculté de Droit, Sciences économiques & de gestion de Le Mans Université](https://www.linkedin.com/company/faculte-de-droit-sciences-economiques-et-de-gestion-de-le-mans-universite)
Faculté de Droit - Campus de Laval



Faculté de Droit,
Sciences économiques
& de gestion
Le Mans Université

FORMATIONS HABILITÉES À PERCEVOIR LA TAXE

Afin de mieux répondre à vos attentes pour le niveau de qualification de vos futurs collaborateurs, l'offre de formation de la faculté évolue.

Licences Professionnelles (BAC +3)

- > **Commercialisation de produits et services** : Parcours Marketing des services
- > **Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration** *Alternance*
- > **Assurance, Banque, Finance : Chargé de clientèle** - Parcours Assurances *Alternance*
- > **Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires** (Campus de Laval) :
 - Option culture-élevage *Alternance*
 - Option équestre *Alternance*

Master (BAC +5)

Droit

- > **Droit des assurances** *Alternance*
- > **Droit bancaire et financier**
- > **Droit de la santé** *Alternance*
- > **Droit privé** : - Parcours Contentieux *Alternance*
 - Parcours Responsabilité civile, Risque Innovation
 - Parcours Droit des entreprises et des affaires (Campus de Laval)
 - Option Comptabilité-Fiscalité-Douane *Alternance*
 - Option Agriculture - Agroalimentaire - Environnement *Alternance*
- > **Droit public** : - Parcours Droit Public Économique
 - Parcours Droit des Étrangers, Réfugiés et Apatrides
- > **Monnaie banque finance assurance** : Parcours Droit et gestion des opérations bancaires et patrimoniales (Campus de Laval)
 - Option Conseiller clientèle de professionnels *Alternance*
 - Option Conseiller patrimonial agence *Alternance*

Sciences économiques

- > **Économie de la santé** *Alternance*
- > **Économie du travail et des ressources humaines** : Parcours Ingénierie et innovation numérique pour le travail, l'emploi et les ressources humaines
- > **Monnaie banque finance assurance** : Parcours Analyste économique et quantitatif en assurance *Alternance*

Sciences de gestion

- > **Marketing Vente** - Parcours Marketing des Services et Expérience Client *Alternance*
- > **Comptabilité contrôle et audit** *Alternance*
- > **Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel** *Alternance*
- > **Économie sociale et solidaire**
- > **Management et Administration des Entreprises**
- > **Management** : Parcours Management et Développement Durable *Alternance*

LE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ÉVOLUE

Transformez votre contribution en investissement

La taxe d'apprentissage est une contribution dont vous choisissez le bénéficiaire. Elle permet le développement des formations initiales technologiques et professionnelles et l'insertion professionnelle.

En nous versant tout ou partie de votre taxe d'apprentissage, vous participez :

- à la réussite de nos étudiants,
- à la qualité de leur insertion professionnelle,
- au bon fonctionnement de nos formations.

En 2023, le mode de collecte de la taxe d'apprentissage évolue.

La taxe d'apprentissage est désormais collectée durant le mois de mai par l'URSSAF et la MSA via la DSN (Déclaration sociale nominative).

Les fonds collectés correspondant au solde de la taxe (13%) seront transférés et gérés par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) via la plateforme [SOLTéA](#) : votre service comptable ou administratif devra s'inscrire et se connecter pour attribuer votre solde de taxe à l'UFR DSEG.

Les versements ne sont plus effectués directement auprès des établissements de formation, vous serez sollicités pour désigner le bénéficiaire en indiquant :

- soit le **numéro de SIRET du Mans** (197 209 166 00101),
- soit le **numéro de SIRET du Campus de Laval** (197 209 166 00135),
- soit le **code UAI du Mans** (0720075R),
- soit le **code UAI du Campus de Laval** (0530934C),
- soit notre **raison sociale** (*Université du Mans - Faculté de Droit, Sciences économiques et de gestion*).

Les relations entre la faculté et les entreprises s'appuient sur :

- L'élaboration concertée des programmes d'enseignement
- L'intervention de professionnels dans les différents cursus
- La participation de professionnels au Conseil de la composante et aux conseils de perfectionnement des différentes formations
- L'accueil des alternants et des stagiaires en entreprises.